

Arrêté du 17 décembre 2019 fixant les critères de sélection des donneurs de sang

17/12/2019

Ce texte prévoit un certain nombre de critères de sélection des donneurs de sang, concernant :

- La limite d'âge des donneurs ;
- L'intervalle entre les dons ;
- La fréquence des prélèvements ;
- Le volume de prélèvement ;
- Les caractéristiques cliniques et biologiques du donneur.

Il précise également, en annexe, certaines dispositions spécifiques.